

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session extraordinaire de son conseil, le treizième (13<sup>e</sup>) jour de janvier 2014 à 20h30 au Centre Communautaire, situé au 165, avenue centrale nord, Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5

#### **Absence motivée :**

Monsieur J. -Denis Picard, conseiller	siège # 6
---------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation du budget 2014
- 4- Délibérations sur le budget 2014
- 5- Adoption du budget 2014
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la séance extraordinaire

#### 1- Ouverture de la séance extraordinaire

Ouverture de la séance extraordinaire par Monsieur le Maire André Gamache à 20h30.

#### 2- Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Il est proposé par Monsieur Richard Picard,  
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté par la directrice générale.

### 3- Présentation du budget 2014

D'entrée de jeu, Monsieur André Gamache mentionne que l'élaboration du budget s'est effectuée en considération de certains impondérables dont nous ne pouvons échapper tout en respectant, le plus possible, des coûts raisonnables.

Monsieur Daniel Poirier présente les données du budget et précise que chaque poste a été analysé.

## BUDGET 2014

	BUDGET 2013	ESTIMÉ 2013	BUDGET 2014
<b>REVENUS</b>			
Taxes foncières et ART 205 (communautés)	657 912.00 \$	663 086.00 \$	664 589.00 \$
Services municipaux (tarifs)	970 827.00 \$	966 965.00 \$	1 016 423.00 \$
Paiement tenant lieu de taxes (imm. gouv.)	131 579.00 \$	131 581.00 \$	79 581.00 \$
Transferts (subventions)	36 799.00 \$	35 906.00 \$	22 859.00 \$
Services rendus	28 000.00 \$	60 935.00 \$	23 600.00 \$
Imposition des droits (mutation et permis)	42 000.00 \$	71 814.00 \$	42 000.00 \$
Intérêts et autres revenus	13 500.00 \$	18 716.00 \$	17 000.00 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 880 617.00 \$</b>	<b>1 949 003.00 \$</b>	<b>1 866 052.00 \$</b>
SURPLUS AFFECTÉ	60 552.00 \$	60 552.00 \$	53 560.00 \$
<b>REVENUS ET AFFECTATION</b>	<b>1 941 169.00 \$</b>	<b>2 009 555.00 \$</b>	<b>1 919 612.00 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Conseil municipal et cour municipale	82 075.00 \$	88 777.00 \$	102 639.00 \$
Administration générale	317 411.00 \$	302 523.00 \$	304 428.00 \$
<b>Sous-total administration</b>	<b>399 486.00 \$</b>	<b>391 300.00 \$</b>	<b>407 067.00 \$</b>
Sûreté du Québec	183 939.00 \$	183 016.00 \$	181 221.00 \$
Services incendie	114 869.00 \$	119 202.00 \$	121 489.00 \$
Sécurité civile	830.00 \$	158.00 \$	780.00 \$
<b>Sous-total sécurité publique</b>	<b>299 638.00 \$</b>	<b>302 376.00 \$</b>	<b>303 490.00 \$</b>
Voirie d'été	288 400.00 \$	244 739.00 \$	291 995.00 \$
Enlèvement de la neige	175 900.00 \$	189 297.00 \$	185 125.00 \$
Éclairage des rues	9 500.00 \$	9 824.00 \$	10 000.00 \$
Transport en commun	2 378.00 \$	2 378.00 \$	2 322.00 \$
<b>Sous-total transport</b>	<b>476 178.00 \$</b>	<b>446 238.00 \$</b>	<b>489 442.00 \$</b>
Eau potable	59 289.00 \$	45 018.00 \$	56 755.00 \$
Égouts	35 510.00 \$	42 983.00 \$	42 145.00 \$
Déchets	176 403.00 \$	174 882.00 \$	178 990.00 \$
Récupération	-----	2 340.00 \$	14 949.00 \$
Fosses septiques	76 285.00 \$	83 059.00 \$	67 188.00 \$
<b>Sous-total hygiène du milieu</b>	<b>347 487.00 \$</b>	<b>348 282.00 \$</b>	<b>360 027.00 \$</b>
Aménagement, urbanisme et zonage	61 683.00 \$	55 827.00 \$	62 677.00 \$
Rénovation urbaine, promotion et développement économique	32 108.00 \$	31 726.00 \$	33 625.00 \$
<b>Sous-total urbanisme et développement</b>	<b>93 791.00 \$</b>	<b>87 553.00 \$</b>	<b>96 302.00 \$</b>

Activités récréatives	38 159.00 \$	36 611.00 \$	29 107.00 \$
Activités de subventions	19 855.00 \$	19 667.00 \$	19 705.00 \$
Centre communautaire	27 149.00 \$	38 144.00 \$	31 790.00 \$
Bibliothèque	6 200.00 \$	5 613.00 \$	6 300.00 \$
<b>Sous-total loisirs et culture</b>	<b>91 363.00 \$</b>	<b>100 035.00 \$</b>	<b>86 902.00 \$</b>

<b>TOTAL DES DÉPENSES D'OPÉRATION</b>	<b>1 707 943.00 \$</b>	<b>1 675 784.00 \$</b>	<b>1 743 230.00 \$</b>
INTÉRÊTS, FRAIS BANQUE ET REMBOURSEMENT CAPITAL	180 726.00 \$	166 251.00 \$	166 382.00 \$
IMMOBILISATIONS	52 500.00 \$	63 261.00 \$	10 000.00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 941 169.00 \$</b>	<b>1 905 296.00 \$</b>	<b>1 919 612.00 \$</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>104 259.00 \$</b>	<b>0</b>

Tous les citoyens ont accès au document détaillant le budget 2013, l'estimé 2013 et le budget 2014.

Explication de certains postes budgétaires comportant certains écarts :

## **REVENUS**

### **Taxes foncières :**

Le rôle d'évaluation a été reporté pour 2014 ce qui correspond sensiblement au même revenu.

### **Services municipaux :**

Hausse de 4.6 %

### **Paiement tenant lieu de taxes :**

Le calcul du remboursement de la TVQ est changé impliquant un manque à gagner d'environ 50 000 \$. Les dépenses réelles seront considérées contrairement aux années précédentes.

### **Transferts :**

En attente d'une confirmation du pacte rural.

### **Services rendus :**

Montant revenu à la normale. L'estimé 2013 est exceptionnelle suite à la Tragédie de Lac-Mégantic.

### **Imposition des droits :**

Montant conservateur considérant l'économie plus au moins stable des dernières années.

Monsieur Daniel Poirier précise que le montant d'immobilisation est peu élevé; cependant, une étude approfondie des investissements est en cours. La population sera avisée suite à cette étude.

## **DÉPENSES**

### **Conseil municipal :**

Hausse d'environ 20 % justifiée en considération des heures consacrées sur des dossiers importants tels la convention collective, l'aqueduc, les bâtiments, pour ne citer que ceux-là. La rémunération des élus est composée :

- 1) Salaire de base
- 2) La gestion de dossiers attribués par comités (montant forfaitaire)
- 3) Présences au comité d'orientation

La hausse de la rémunération est due en grande partie à l'augmentation du nombre de rencontres budgétées suite à la formation de nouveaux élus au Conseil. En 2014, une période d'adaptation est nécessaire.

### **Administration générale :**

Augmentation prévue suite à la charge de travail. Une période d'essai est appropriée avant de statuer à long terme.

### **Service incendie :**

Légère hausse suite à la réparation du citerne.

### **Voirie d'été et enlèvement de la neige :**

La fluctuation des montants est causée suite aux soubresauts de mère nature.

### **Eau potable : Richard Picard**

Les tarifs 2014 demeureront les mêmes que 2013 afin d'effacer le déficit de fonctionnement lors du démarrage de la mise aux normes dans le secteur aqueduc en 2012.

Baisse du montant relié à l'emprunt occasionné par la mise aux normes :

2013 = 350 \$ / propriété

2014 = 296 \$ / propriété

### **Égouts : Richard Picard**

Hausse des tarifs en prévision de la vidange des étangs prévue dans 4 ans (le coût estimé de 35 000 \$).

Monsieur Daniel Poirier continue la présentation du budget.

**Récupération :**

La municipalité devra tarifer à nouveau pour combler la dépense de la quote-part.

**Fosses septiques :**

Le montant varie selon la cédule de vidange des fosses septiques.

**Rénovation urbaine et développement économique :**

L'achat de bancs et de fleurs est prévu afin de rendre la municipalité attrayante. Le gros du montant est lié à la quote-part que la municipalité verse à la MRC.

21h15 Le conseiller Monsieur Richard Picard quitte son siège

21h18 Retour de Monsieur Richard Picard à la table du Conseil

**Immobilisations :**

Montant peu élevé, mais sera réévalué en cours d'année suite à plusieurs analyses en profondeur.

4- Délibérations sur le budget 20145- Adoption du budget 2014

Il est proposé par Madame Sylvie Veilleux  
Et résolu;

Que le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford adopte le budget tel que proposé.

2014-01-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Période de questions

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

7- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Monsieur André Gamache,  
Et résolu;

Que l'assemblée soit levée à 22h20.

2014-01-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

André Gamache  
Maire

---

Manon Goulet  
Directrice générale/secrétaire-trésorière